



Consultation du grand public sur les projets de S.D.A.G.E. et de Programme de Mesures 2010-2015

Dans le cadre de la préparation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux (SDAGE) et du Programme de Mesures (PDM) 2010-2015, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a organisé une consultation du public entre le 15 avril et le 15 octobre 2008.

Cette consultation a été organisée au moyen de deux modes de collecte :

- ✓ Un questionnaire papier adressé à 3.341.000 foyers du bassin Adour Garonne avec enveloppe de retour pré-affranchie.
- ✓ Un questionnaire Internet accessible sur le site www.aquacitoyen.org.

○ Au total, **41.990** avis ont été émis à l'échelle du bassin:

- ✓ 87,3% par le biais des questionnaires papiers : **36.662** questionnaires valides reçus au total
- ✓ 12,6% par le biais du site www.aquacitoyen.org : **5.328** questionnaires Internet valides reçus au total

Le volume de questionnaires papiers reçus par département est logiquement corrélé aux tailles des populations résidentes dans ces départements. Le taux de retour global est de **1,1%** du nombre total de questionnaires envoyés. La mobilisation la plus forte s'observe dans les départements du Lot et des Hautes Pyrénées avec un taux de retour de 2%. A l'inverse, c'est dans les Pyrénées Atlantiques qu'elle s'avère la plus faible (0,72%).

Méthode d'échantillonnage pour l'analyse des résultats :

Questionnaires papiers : l'analyse des résultats porte sur un échantillon de **15.378** questionnaires, échantillon constitué à partir des 36.662 questionnaires papiers reçus. La taille de cet échantillon a été définie de manière à représenter les disparités des tailles des populations des différents départements du bassin tout en considérant les taux de retours effectifs par département. Les questionnaires étant classés et ordonnés par département, la construction de cet échantillon a été réalisée sur la base d'un tirage aléatoire.

Questionnaires internet : tous les questionnaires reçus par Internet, sans valeurs manquantes ont été analysés, soit un total de **5 315** sur les 5.328 reçus.

Redressements :

L'échantillon a été redressé de manière à éditer les résultats à partir d'un échantillon représentatif de la population des 18 ans et plus du bassin Adour Garonne en termes d'âge, de sexe et de catégorie professionnelle, ceci au niveau de chaque département enquêté.

Source : INSEE recensement 1999 et taux d'évolution des populations départementales 1999-2006



Les points clés de la consultation (questionnaire)

Pour la majorité des répondants, les enjeux liés à l'eau vont **au-delà** des 5 problèmes énoncés dans le questionnaire : une personne sur deux - en particulier les plus jeunes et les agriculteurs - considère en effet que le schéma n'illustre seulement qu'en partie les problèmes : prise de conscience plus aigüe des enjeux du développement durable ?

Les interviewés sont sensibilisés davantage aux problèmes de la qualité de l'eau qu'à un risque de pénurie : c'est la pollution des **acteurs économiques** (agriculture et industries) qui les inquiète le plus.

Mais ils ont conscience également de l'impact de leurs comportements en tant qu'individus sur la qualité de l'eau et sur l'équilibre naturel : à la quasi unanimité, ils se déclarent prêts à **s'investir dans leur quotidien** pour participer à la préservation de l'eau : avant tout l'économiser, mais également respecter le patrimoine aquatique et trier pour préserver la qualité de l'eau

Les actions proposées dans le cadre du SDAGE ne laissent personne indifférent : seuls 8% les trouvent peu adaptées ou sans intérêt et une large majorité de l'opinion exprimée considère les mesures exposées comme **réalisables**. Néanmoins, près de 3 personnes sur 10 - et toujours en particulier les plus jeunes et les agriculteurs - les trouvent **ambitieuses**, exprimant par là même une interrogation sur les moyens qui seront déployés pour les mettre en œuvre.

En ce qui concerne **les actions prioritaires** à mener, les répondants privilégient celles qui touchent le plus directement la vie quotidienne : assurer la distribution d'une eau potable de qualité et en quantité suffisante et mettre en œuvre des mesures pour réduire les risques de pénurie d'eau

L'amélioration des milieux aquatiques évoque quant à elle, des bénéfices économiques visibles et concrets, avant tout la réduction du coût de traitement des eaux potables

Enfin, dans un contexte économique morose, l'augmentation acceptable pour financer les actions de l'agence de l'Eau **segmente l'opinion** : 36% la situent à moins de 10 €, 34% entre 10 à 20 €/par an et 17% à plus de 20€

Les points clés des avis libres (exprimés via Internet)

Chez la majorité des personnes s'étant exprimées, il y a **une véritable prise de conscience** de l'importance de l'eau tant sur le plan patrimonial, que comportemental et prospectif.

Il y a également perception **d'une responsabilité à la fois individuelle et sociétale** : au travers de la lecture des avis, on voit bien que c'est « l'homme » en transversal qui se situe aujourd'hui au cœur de la transgression des lois naturelles. Enfin, les personnes exprimées ressentent un manque de transparence et sont clairement en **attente d'actions et de règles de bonne gouvernance dans la gestion de l'eau**. De nombreuses suggestions concrètes sont d'ailleurs exprimées.



Synthèse exécutive

● **Un schéma illustratif de 5 problèmes liés à l'eau** dans le Bassin Adour Garonne était soumis à l'avis du grand public : maîtriser l'utilisation des nitrates et produits toxiques - réduire la pollution des villes et des industries - les milieux aquatiques un patrimoine à préserver - l'eau au cœur des villes- sécheresse et inondations : prévenir les crises.

35% des exprimés, soit plus d'une personne sur trois, estiment que les enjeux décrits dans ce schéma couvrent de manière **exhaustive** les problématiques liées à l'eau, ce qui est un bon score. Cette perception est encore plus partagée par les retraités et les plus de 60 ans.

Néanmoins, 51%, soit une personne sur deux, considèrent que ce schéma n'illustre seulement **qu'en partie** les problèmes : sentiment que d'autres enjeux ne sont pas abordés ? Cette opinion mitigée est plus élevée chez les agriculteurs (presque 2 sur 3), et les plus jeunes.

● **Pour chaque enjeu lié à la protection des eaux ou à la restitution de leur qualité, différentes actions étaient ensuite exposées dans le questionnaire.**

Une large majorité de l'opinion exprimée (56%) considère les mesures proposées comme **réalisables**. Là encore, les retraités et les plus de 60 ans se démarquent en affichant une confiance supérieure à la moyenne.

L'adéquation de ces actions aux objectifs énoncés est également reconnue : 34% les trouvent **adaptées** contre seulement 8% qui expriment une opinion contraire. Les agriculteurs, les artisans et les commerçants, ainsi que les individus résidants dans la commission de la Charente sont toutefois plus nombreux que la moyenne à les trouver inadaptées même si la proportion reste faible (13-14%).

29% précisent qu'ils les trouvent **ambitieuses** exprimant par là même une interrogation sur les moyens qui seront déployés pour les mettre en œuvre. Cette opinion est plus souvent mise en avant par les plus jeunes (moins de 25 ans, scolaires) et les agriculteurs.

Les actions proposées **ne laissent toutefois personne indifférent** : seuls 8% les trouvent peu adaptées ou sans intérêt.

● **« Une famille de 4 personnes dépense déjà en moyenne 480€ par an pour l'eau du robinet et le traitement de ses eaux usées. Environ 62€ sont consacrés aux actions de l'Agence de l'Eau. Cette contribution aux actions de l'Agence pourrait être à l'avenir insuffisante. Quelle augmentation vous paraîtrait acceptable pour cette même famille ? »**

4 tranches d'augmentation, étaient proposées au grand public : moins de 10 € par an - de 10 à 20 € par an - de 20 à 40 € par an - de 40 à 60 € par an.



Au vu des résultats, l'augmentation qui paraîtrait acceptable pour une famille de 4 personnes, se situe majoritairement (70%) sur les 2 tranches inférieures, à savoir : moins de 10 € et de 10 à 20 € par an avec respectivement 36% et 34% des répondants.

Seulement 17% seraient prêts à mettre plus de 20 € par an. Les agriculteurs, les artisans et les commerçants sont plus nombreux que les autres à être prêts à faire cet effort (25% et 23% respectivement).

Au final, **la propension à payer davantage demeure faible** ; rappelons toutefois que le démarrage de cette consultation s'inscrit dans un contexte particulièrement morose en ce qui concerne le pouvoir d'achat des Français.

○ Si la contribution financière s'avérait insuffisante pour réaliser toutes les actions proposées, **deux actions devraient être privilégiées** selon les habitants du Bassin. Il s'agit en fait de celles qui touchent le plus directement la vie quotidienne :

- ✓ avant tout **assurer la distribution d'une eau potable de qualité et en quantité suffisante** : action prioritaire pour 49% des répondants (et même pour 63% des retraités et 62% des plus de 60 ans) et classée au total dans les deux premières actions par 70%,
- ✓ ensuite, mettre en œuvre des **mesures pour réduire les risques de pénurie d'eau** classée par 65% dans les deux premières actions (et par 72% des plus de 60 ans et 70% des personnes résidantes dans le sous-bassin Tarn Aveyron).

Comparativement, les autres actions environnementales sur la préservation des eaux de baignade, la prévention d'inondations, l'entretien des rivières... paraissent moins fondamentales. Les agriculteurs valorisent plus que la moyenne l'entretien des rivières et des berges ainsi que la réduction des risques d'inondations (respectivement 31% et 29% de citations dans les deux premières actions). 14% des résidents d'une commune rurale classent également les problèmes d'inondation action dans les deux actions prioritaires.

A noter que 26% des répondants – soit une personne sur 4 - ont déclaré que toutes ces actions étaient liées et qu'il était donc impossible de faire un choix. Les habitants d'une couronne urbaine d'une grande ville ont plus de mal que la moyenne à faire un choix : 29% déclarent qu'il est impossible de classer les actions.

○ « **Améliorer la qualité des milieux aquatiques coûte cher mais peut apporter des bénéfices importants. Lesquels selon vous ?** »

Réduire le coût de traitement des eaux potables est le bénéfice associé par le plus grand nombre (43%) à l'amélioration des milieux aquatiques. On pense donc davantage à des bénéfices économiques **visibles et concrets**.

Ce bénéfice est encore plus manifeste auprès des cadres et des populations les plus jeunes, ainsi qu'auprès des personnes résidantes dans de grandes agglomérations.



En ce qui concerne les retombées économiques et le développement touristique, les avis sont plus segmentés : 35% pensent effectivement qu'il y en aura, 22% sont d'un avis contraire et 33% choisissent la réponse « peut être » montrant en fait qu'ils ne savent pas vraiment.

A noter que les habitants des communes rurales ainsi que les populations les plus âgées sont un peu plus sceptiques que la moyenne sur les bénéfices apportés.

○ **« Quels efforts êtes-vous prêt à faire tous les jours pour contribuer à la cause de l'eau et devenir aquacitoyen ? »**

À la quasi unanimité, le grand public est prêt à s'investir dans son quotidien pour participer à la préservation de l'eau. Si tous sont prêts à économiser l'eau, la proportion de ceux prêts à respecter le patrimoine aquatique et à trier pour préserver la qualité de l'eau est également très élevée avec plus de 80% de réponses positives.

Les femmes semblent les plus concernées par ces deux premiers points : 93% sont prêtes à économiser l'eau et 88% à respecter le patrimoine aquatique. Le respect du patrimoine aquatique est également plébiscité par les jeunes (scolaires, moins de 25 ans) mais également par les actifs (cadres, employés ou ouvriers, 36-60 ans) et les habitants d'un pôle urbain de grande taille (couronne urbaine ou périurbaine).

69% des exprimés, soit 2 personnes sur 3, se disent prêtes à s'engager dans la lutte contre la pollution diffuse (notamment les 36-60 ans et les cadres), ce qui est un score élevé pour un thème moins concret dans son expression.

En majorité, le grand public se sent moins concerné par le ruissellement des pluies. A noter l'implication plus importante que la moyenne des cadres (53%), des agriculteurs (54%) et des individus résidants dans la commission du Littoral (53%) sur ce thème.

○ **« Au-delà de la qualité de l'eau potable qui intéresse la majorité des Français, quelles sont vos deux préoccupations ou inquiétudes majeures dans le domaine de l'eau ? »**

Sur les 9 thèmes de préoccupations proposées, c'est la pollution des acteurs économiques (agriculture : 57% - industries : 49%) qui inquiète le plus l'opinion publique et en particulier les retraités et les plus de 60 ans. Ces derniers sont cependant souvent préoccupés par davantage de thèmes que les autres catégories de population.

Comparativement, la crainte est plus faible quant aux risques de pénurie d'eau.

Alors que plus de 75% de la population résident en ville, il est intéressant de noter que le grand public est en proportion moins préoccupé par la pollution générée par les rejets des villes. Les agriculteurs ont d'ailleurs cité ce point très massivement (47%).



○ « **Pour informer les Français ou leur demander leur avis lors d'une prochaine consultation, quel moyen vous semble le plus approprié ?** »

Pour 70% des répondants, la boîte aux lettres reste le mode de diffusion le plus approprié pour ce type d'opération.

Internet intervient loin derrière avec seulement 25%. Toutefois, ce vecteur est cité plus spécifiquement par une population active jeune, des individus scolarisés et les habitants des grands pôles urbains. Il peut donc être utilisé comme moyen complémentaire pour ce type d'opération si l'on cherche à atteindre l'exhaustivité de la population.

○ **Le questionnaire Internet laissait libre cours à l'expression.**

Les avis libres permettaient de recueillir auprès des individus répondant, tous les messages ayant trait de près ou de loin au sujet de l'eau.

Au total, 1 485 avis ont été donnés (Rappel : 5 315 questionnaires WEB)

○ Le premier enseignement de l'analyse des avis libres, montre qu'il y a – chez la majorité des personnes s'étant exprimées - **une véritable prise de conscience** de l'importance de l'eau tant sur le plan :

- patrimonial : valeur de la ressource, « l'eau c'est la vie », prise de conscience de la fragilité de l'équilibre écologique de système dans son ensemble
- comportemental : nécessité de règles de gouvernance et de bonne gestion pour préserver la qualité de la ressource
- que prospectif : attente d'une gestion durable, c'est-à-dire propre à assurer la quantité et la qualité dans le temps pour les générations futures

○ Le deuxième enseignement porte sur la perception **d'une responsabilité à la fois individuelle et sociétale** : au travers de la lecture des avis, on voit bien que c'est « l'homme » en transversal qui se situe aujourd'hui au cœur de la transgression des lois naturelles :

- Impact de son comportement en tant qu'individu et de son mode de vie sur la qualité de l'eau et sur l'équilibre naturel
- Impact de la société et de son fonctionnement dans ces différentes composantes (particuliers, industries, agriculture, collectivités locales, urbanisation ...)
- Mais on ne peut parler de sentiment majoritaire de « responsabilité partagée » : les avis sont en effet assez segmentés sur ce plan comme on le voit dès lors qu'on évoque les actions à entreprendre



- En effet, un troisième enseignement est que les personnes exprimées sont en majorité en **attente d' ACTIONS et de règles de bonne gouvernance**. Sur ce plan les termes du débat sont clairement posés avec deux positions :
 - D'un côté **une partie des exprimés dédouanent le particulier et attribuent la responsabilité dans la dégradation de l'eau (et de l'environnement, étroitement lié) au comportement des acteurs économiques** : agriculture et industries en particulier. Aussi réclament-ils l'application du principe pollueur-payeur avec des actions **coercitives**...et complètent souvent leurs avis **d'un rejet de toute augmentation du prix de l'eau** pour l'usager particulier.
 - On observe ainsi de nombreuses opinions tranchées en faveur de mesures **règlementaires et coercitives** (le plus souvent vers des cibles particulières : industriels, agriculteurs, collectivités...mais aussi vers les particuliers)
 - Chez l'autre partie des exprimés (dans les mêmes proportions), le sentiment d'une responsabilité partagée domine. Avec en corolaire des attentes pour la mise en place de politiques valorisant les actions **préventives et solidaires** entre les différents acteurs visant à faire évoluer les comportements et pousser à l'adoption de pratiques plus respectueuses de **l'environnement** tant au plan quotidien que professionnel
 - campagne de communication pour **informer et sensibiliser** les particuliers et acteurs économiques
 - campagnes de communication pour **éduquer**,
 - mise en place **d'incitations concrètes** (aides fiscales, formations à de meilleures pratiques...) dans le cadre de politiques adaptées pour soutenir les particuliers et collectivités dans la quête de la sauvegarde de l'eau en stimulant les initiatives individuelles.
- Nombreuses sont les personnes qui proposent **des solutions concrètes que cela soit au niveau des agriculteurs, des collectivités, de l'aménagement du territoire et des particuliers** (notons que certaines critiques sont exprimées sur le manque de propositions concrètes du SDAGE). Derrière ces solutions transparaît clairement une attente pour un **cadre politique adapté**



- **Au niveau des agriculteurs** : mieux raisonner leurs cultures et leurs pratiques
 - **Au niveau des collectivités locales**
 - **Au niveau des particuliers** les suggestions tournent surtout autour de deux thèmes : économiser l'eau et récupérer les eaux de pluie, toujours dans le cadre de politiques incitatives ou réglementaires
 - Sur le plan de **l'aménagement du territoire** et des politiques régionales
- On note également tout **un débat sur le prix de l'eau pour les particuliers**
- ✓ Beaucoup **d'oppositions** à une hausse des tarifs sont exprimées
- Pour certains, sentiment que **la qualité de l'eau** ne le justifie pas
 - Pour d'autres (en particuliers les adeptes du principe pollueur payeur), sentiment **qu'on se trompe de cible** et que ce n'est pas au particulier de payer plus
 - Dans ce contexte, ressort chez les exprimés, le sentiment **d'un triple manque** : manque de transparence sur le prix de l'eau, manque de compréhension des différents modes de gestion (public versus privé) et manque de visibilité des acteurs davantage de transparence